

# LA GAZETTE DU SUD NIVERNAIS

Le bulletin d'information officiel de la Communauté de Communes Sud Nivernais



## Chers habitants du Sud Nivernais,

Ce dernier numéro de l'année vous propose un panorama des actions portées ou soutenues par la Communauté de Communes. Que ce soit pour vous initier aux outils numériques ou pour favoriser vos déplacements doux, les moyens déployés par la CCSN sont à la hauteur des enjeux et des défis du territoire. Vous découvrirez notamment, comment dans l'ombre elle contribue à l'animation de la vie locale, à l'amélioration du cadre de vie de vos villes et villages et à la lutte contre la précarité énergétique.

Parce que "de la conduite de chacun dépend le sort de tous", plus qu'une Communauté de Communes la CCSN, c'est aussi et avant tout une Communauté de solidarité.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année

**Régine ROY Présidente**  
et **Sandra BOUILLON Vice-Présidente en charge de la communication**

Pour ne rien manquer  
de nos actualités

Rendez-vous sur notre  
site internet ou sur les  
réseaux sociaux



[ccsn.fr](http://ccsn.fr)



CCSN Communauté de  
Communes Sud Nivernais



[sudnivernais](https://www.instagram.com/sudnivernais)

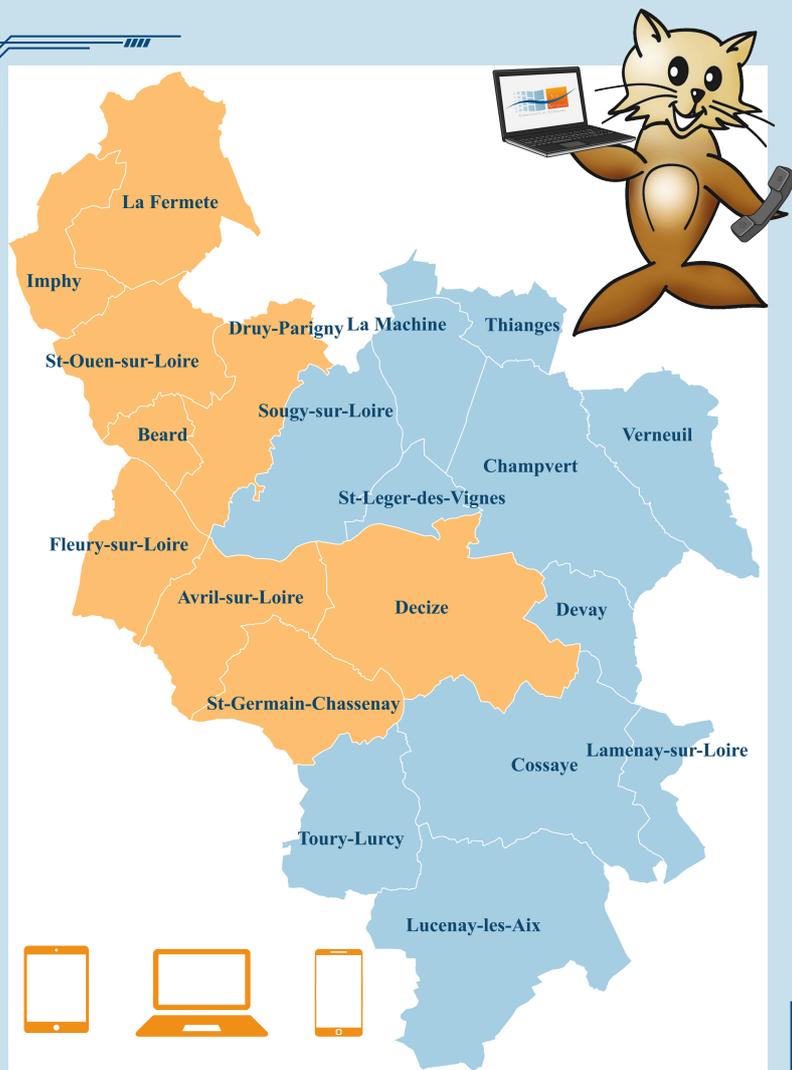


**Calendrier des  
collectes des  
ordures  
ménagères**



**2024**

# CONSEILLERS NUMERIQUES FRANCE SERVICES



## Les Conseillères numériques France Services s'invitent sur vos communes !

Initié par l'Etat et déployé dans la Nièvre par le Conseil Départemental, le mouvement des Conseillers Numériques France Services a connu une réelle dynamique sur le territoire de la Nièvre et plus localement sur le Sud Nivernais.

Si bien que deux Conseillères Numériques France Services, Aurore et Élodie, intègrent les effectifs de la Communauté de Communes Sud Nivernais !

## Quelles sont les missions de nos Conseillères Numériques France Services ?

Réduire la fracture numérique constitue leur principale mission.

Réparties sur le territoire de la CCSN, elles organisent des ateliers de 2 à 5 personnes de tout âge pour leur permettre de s'initier ou de se perfectionner sur la pratique de l'outil numérique.

Smartphone, tablettes, ordinateurs... Chaque outil est abordé pour qu'ils n'aient plus de secrets pour vous.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à rejoindre les réunions publiques organisées dans vos communes respectives pour rencontrer Aurore ou Élodie. Vous aurez alors l'occasion de vous inscrire pour des ateliers **gratuits**, d'une durée de 1h30, à raison d'un atelier par semaine.

Nos conseillères sont également à votre écoute pour toute demande spécifique: mobilité, rendez-vous individuel, matériel adapté...

## Vos conseillères numériques sur le territoire



**Aurore SIMON**

Secteur orange sur la carte

☎ 06.74.85.71.70

✉ a.simon@ccsn.fr



**Elodie DEGRANDSART**

Secteur bleu sur la carte

☎ 06.80.57.78.96

✉ e.degrandsart@ccsn.fr

## MUTUALISATION

Pour la première fois cette année, la CCSN et 8 communes de son territoire se sont unies afin de faire une commande groupée pour les sapins de Noël qui orneront l'espace public.

Les sapins proviennent directement de la pépinière de l'EARL des Roseaux à Moux en Morvan.

Une façon de consommer local et responsable mais également de bénéficier de tarifs plus avantageux en s'unissant. La CCSN prend à sa charge l'acheminement depuis le Morvan.

Une visite sur site à été organisée en présence de Pierre THEVENARD Vice-Président à la Mutualisation de la CCSN et Michel VINCENT Maire de Béard.



# LA CCSN DANS VOS COMMUNES

## Appel aux associations - demande de subventions 2024



La Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN) accompagne les associations qui proposent des animations d'envergure sur son territoire et qui développent des activités patrimoniales.

Sont éligibles les associations dites "loi 1901" déclarées en Préfecture qui organisent une manifestation qui contribue à la promotion du territoire.



La CCSN apporte son soutien en prenant en charge directement les frais de communication des événements, et non par le versement d'une subvention.

Les demandes qui comportent dans leur dossier un descriptif de projet et un budget prévisionnel complet et équilibré, sont évaluées par la Commission Promotion du Territoire qui porte une attention toute particulière :

- à l'esprit communautaire du projet,
- à son ampleur et,
- au champ géographique d'intervention.



Pour toute information, merci de prendre contact auprès du service Promotion du Territoire.



2 La Jonction  
58 300 DECIZE



accueil@ccsn.fr



03.86.77.09.45

## Fonds de concours

Depuis 2019, la CCSN par l'instauration d'un fonds de concours communautaire a la volonté d'accompagner ses 16 communes de moins de 1 000 habitants dans leurs projets.

Pour cela la Communauté de Communes finance pour moitié, un investissement des mairies d'un montant maximal de 25 000€ par an. L'enveloppe initiale de 100 000€ chaque année, a depuis 2021 était augmentée à 150 000€.

Cette aide est cumulable avec d'autres financeurs. Les investissements peuvent concernés la construction, l'aménagement ou la réfection de bâtiments communaux (mairies, églises, écoles...), le patrimoine naturel ou ancien, les espaces publics (aires de jeux, lotissements...), l'acquisition de matériel numérique ou logiciel pour la gestion des cimetières...

En 2023, ce fonds représente une enveloppe de 115 000€ et 12 projets ont été déposés:

- Avril sur Loire: Réhabilitation de la salle communale
- Béard: Valorisation des espaces publics
- Champvert: Remplacement des fenêtres des bâtiments communaux
- Cossaye: Aménagement de trottoirs
- Druy-Parigny: Création-aménagement du centre-bourg
- La Fermeté: Clôture du cimetière
- Laménay sur Loire: Rénovation de la salle du Conseil
- Lucenay les Aix: travaux sur les bâtiments communaux
- Sougy sur Loire: Equipement en kitchenettes des salles Elodie et Fablab
- Saint Germain Chassenay: Rénovation du bâtiment de la mairie
- Thianges: Extension du cimetière
- Verneuil: Investissement mobilier et multimédia



**Justine GUYOT**

**Vice-Présidente à la Prospective et Solidarité Territoriale**

Alors que la notion de solidarité renvoie originellement aux liens qui unissent les individus entre eux, la solidarité territoriale traduit la recherche du sens et la nature des liens entre les communes de la Communauté de Communes Sud Nivernais. Autrement dit, comment faire disparaître les disparités en termes de richesses et de moyens entre les communes membres de notre intercommunalité ?

Pas de "petites ou grandes communes", donc!

Chaque projet communautaire vise à ce que tous les habitants puissent accéder à une même qualité de la vie; qu'ils soient Decizois, Machinois, Léorgartiens, Imphycois...

Pour asseoir cette notion de solidarité, la Communauté de Communes Sud Nivernais a créé ce fonds de concours communautaire qui permet aux 16 communes de moins de 1 000 habitants de bénéficier d'une enveloppe annuelle globale de 150 000 euros pour financer des projets afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Les projets qui voient le jour dans votre commune permettent ainsi de positionner la Communauté de Communes comme l'échelon territorial fondamental du développement public local.



# ENVIRONNEMENT



## Retour sur l'aide à l'achat d'un vélo

L'année dernière dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, la Communauté de Communes Sud Nivernais a décidé d'accorder une aide, sous forme de subvention, aux habitants de la CCSN qui font l'acquisition d'un vélo avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion, sans conditions de ressources.

Devant son succès, cette aide a été renouvelée en 2023 pour une seconde édition, avec une subvention fixée à 30 % du prix d'achat plafonné à 200 €, acheté auprès d'un revendeur professionnel.

La Communauté de Communes a voté une enveloppe de 30 000€ pour chacune des deux années d'aide.

Pour ceux faisant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf, l'aide de la CCSN peut être cumulée avec une subvention de l'Etat.

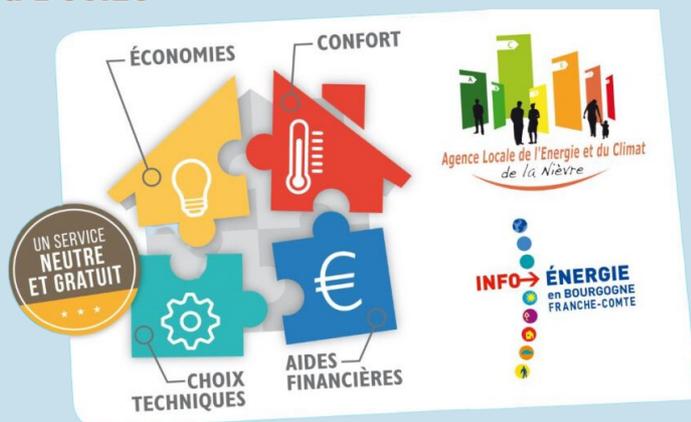
En 2022, 139 aides ont été attribuées.

Cette année, au moment de la clôture des dossiers, 149 nouvelles personnes ont bénéficié d'une subvention allant de 48 à 200 euros. A l'image de Luc, jeune Machinois qui a reçu ce vélo flambant neuf à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire. Le précédent cycle de Luc devenu trop petit, l'anniversaire et la subvention proposée par la CCSN ont été l'occasion de renouveler le matériel du jeune cycliste.

## Focus sur les permanences Energie gratuites à Decize

Parce que le prix de l'énergie augmente, que la précarité énergétique concerne 30% des Nivernais, et que des entreprises malveillantes démarchent encore trop souvent, il est important d'être bien conseillé sur les travaux d'économie d'énergie, l'installation d'énergies renouvelables et les aides disponibles.

Dans la continuité de sa participation aux aides départementales, la Communauté de Communes Sud Nivernais, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre et la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation propose un conseil neutre, indépendant et gratuit à destination des particuliers.



**CONSEILS GRATUITS** pour les habitants, sur les travaux de rénovation énergétique, les énergies renouvelables, les aides.



Permanences chaque troisième mardi du mois  
(jour de Foire), de 9h à 12h  
sur rendez-vous au 03.86.38.22.21

avec un technicien de  
**l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre**  
dans les locaux de la Maison de l'Economie, de  
l'Emploi et de la Formation,  
3 place Hanoteau à Decize.

Un service public soutenu par :



La Communauté de Communes  
Sud Nivernais

*vous souhaite de Joyeuses Fêtes*